Société Publique Locale

Charente-Maritime Développement

Société Publique Locale Au capital de 300 000€

Siège social : Maison de la Charente Maritime – 85 bd de la République – 17000 La Rochelle

En cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de La Rochelle

Bulletin de souscription

Je soussigné Jean-Claude Godineau,

Représentant la Communauté de Communes « Vals de Saintonge Communauté »

Autorisé par délibération du Conseil communautaire, n°CC2022_123 en date du 7 novembre 2022, approuvant la création de la Société Publique Locale Charente-Maritime Développement, désignée en tête du présent bulletin,

M'engage à souscrire 50 actions de 100 euros chacune de ladite société,

A l'appui de ma souscription, je m'engage à verser au plus tard le 13 janvier 2023, par un virement, la somme de cinq mille (5 000) euros pour la libération de la totalité des actions souscrites.

Fait à Saint Jean d'Angély Le 16 décembre 2022

Bon pour souscription de 50 actions



Jean-Claude GODINEAU

Président de Vals de Saintonge Communauté

